

Vous voudrez bien faire encadrer proprement l'Image de la Madone miraculeuse de Rimini, qui vous sera remise de la part de Mgr. Bedini, qui a bien voulu se souvenir de nous. Vous la bénirez le jour que vous établirez la *Pieuse Association*; et vous l'exposerez à la vénération des Fidèles, dans quelque lieu apparent de l'Eglise. J'espère que plus tard je pourrai vous envoyer la relation des faits merveilleux qui se rattachent à l'histoire de cette Madone, qui vient de prouver à notre siècle que *Marie est Mère de Miséricorde*.

Je termine par l'extrait suivant du Rescrit de Rome, déjà cité. Plus que tout le reste il nous encouragera à travailler à répandre la *Pieuse Association de l'Immaculée Conception*.

" Sanctissima Dei Genitrix Immaculata Virgo Maria potentissimo suo apud Deum patrocinio tegere ac tueri non desinet suos cultores, qui inter cetera atque admiranda Ejus privilegia Immaculatam ipsius Virginis Conceptionem, tantopere Ei gratam venerari et celebrari gloriantur."

La Retraite Pastorale se fera, cette année, au lieu ordinaire. Elle commencera le lundi, 21 Août prochain à 5 heures du soir, et se terminera le 29 au matin. Les Gardiens des Cures auront, comme de coutume, les pouvoirs de desservants avec celui de biner.

Ce jour-là il y aura, au Collège, une assemblée du Conseil de l'Assurance Mutuelle des Fabriques, à 10 heures du matin et une du Bureau de la Caisse Ecclésiastique, à 2 heures de l'après midi.

L'Itinéraire de la Visite des Archiprêtres est comme suit.

Berthier,	25 et 26.	Juillet.	Côteau du Lac,	9 et 10	· Août.
Ste. Elizabeth,	26 et 27	"	St. Clément,	10 et 11	"
L'Industrie,	27 et 28	"	Ste. Martine,	11 et 12	"
St. Jacques,	28 et 29	"	Sault St. Louis,	14 et 15	"
St. Lin,	31 et 1	Août,	Laprairie,	15 et 16	"
Repentigny,	1 et 2	"	St. Jean,	16 et 17	"
Terrebonne,	2 et 3	"	Chambly,	17 et 18	"
Ste. Thérèse,	3 et 4	"	Verchères,	18 et 19	"
St. Jérôme,	4 et 5	"	Sault au Récol-		
Lac des Deux			let,	29 et 30	"
Montagnes,	7 et 8	"	Ste. Geneviève,	30 et 31	"
Vaudreuil,	8 et 9	"			

Outre les mesures à prendre pour le maintien de la Tempérance, il sera question, dans ces réunions, de Cérémonies et autres sujets qui sont d'un intérêt actuel. Vous êtes prié de noter d'avance les difficultés que vous présente le Cérémonial Provincial, afin qu'on puisse les discuter en Conférence.